

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mai 2017

2017 DASCO 6 G Divers collèges publics parisiens - Subventions (188.090 euros).

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 25 avril 2017, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose d'attribuer des subventions à divers collèges publics parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des subventions pour la réalisation de travaux d'entretien sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Couperin – 4è	Modernisation de l'éclairage de 9 salles	5.480 euros
Collège Alviset – 5è	Maintenance du système de sécurité incendie, remplacement de la vanne de détente vapeur HS en chaufferie	5.210 euros
Collège Queneau – 5è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	18.381 euros
Collège Gréard – 8è	Mise en conformité du PPMS	4.320 euros
Collège Grange aux Belles – 10è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	4.060 euros
Collège Pilâtre de Rozier – 11è	Maintenance du système de sécurité incendie	3.684 euros
Collège Flavien – 12è	Installation d'un visiophone sur l'accès au parking en sous-sol	4.149 euros

Collège Oeben – 12è	Mise en conformité de la centrale de traitement d'air, maintenance du système de sécurité incendie	9.100 euros
Collège Verlaine - 12è	Maintenance du système de sécurité incendie du site Bercy	3.006 euros
Collège Braque – 13è	Mise en conformité du portail	1.026 euros
Collège Claudel – 13è	Complément pour sonorisation de l'établissement	4.235 euros
Collège Flaubert – 13è	Mise en conformité du système de sécurité incendie	4.921 euros
Collège Galois – 13è	Travaux électriques pour alimentation de deux machines à laver en cuisine, maintenance du système de sécurité incendie	4.892 euros
Collège Triolet – 13è	Mise en conformité de l'ascenseur	5.630 euros
Collège Giacometti – 14è	Fourniture et pose de grilles sur les volets de désenfumage	2.578 euros
Collège Jean Moulin – 14è	Mise en conformité de l'ascenseur	5.316 euros
Collège Debussy – 15è	Maintenance du système de sécurité incendie, adjonction de hauts parleurs PPMS	5.148 euros
Collège Modigliani – 15è	Complément pour sonorisation de l'établissement, modernisation des peintures du CDI, maintenance du système de sécurité incendie	15.175 euros
Collège Janson de Sailly site Eugène Delacroix – 16è	Remise en état du logement de fonction très dégradé de la gardienne	6.600 euros
Collège Vian – 17è	Maintenance du chauffage et du portail battant automatique	2.351 euros
Collège Berlioz – 18è	Modernisation de la peinture des murs de la cour	9.762 euros
Collège Césaire – 18è	Maintenance du système de sécurité incendie	4.059 euros
Collège Le Tac – 18è	Maintenance du système de sécurité incendie	1.319 euros
Collège Utrillo – 18è	Maintenance du système de sécurité incendie	1.032 euros
Collège Brassens – 19è	Maintenance des portes coupe-feu	1.486 euros
Collège Chappe – 19è	Dépose et repose de vidéo projecteurs pour permettre les travaux dans les classes	2.830 euros
Collège Lacore – 19è	Maintenance du système de téléphonie	618 euros
Collège Méliès – 19è	Mise en conformité du système de sécurité incendie, de l'ascenseur de la cuisine, du circuit de chauffage "Log Nord", du disconnecteur HS en sous-station cuisine et de la VMC	17.279 euros
Collège Pailleron – 19è	Maintenance du système de sécurité incendie	2.496 euros
Collège Péguy – 19è	Maintenance du système de sécurité incendie	573 euros
Collège Varèse – 19è	Fourniture et pose d'un ballon d'eau chaude et d'un meuble sous évier suite aux travaux de dégorgement dans les logements de fonction	2.990 euros
Collège Besson – 20è	Maintenance du système de sécurité incendie	2.912 euros

Collège Dolto – 20è	Modernisation du revêtement de sol des bureaux administratifs, nettoyage des verrières et des terrasses de l'établissement (travaux difficiles d'accès nécessitant l'installation d'un échafaudage)	16.975 euros
Collège Gambetta – 20è	Mise en conformité de la chaufferie	3.065 euros
Collège Tristan – 20è	Adaptation de la sonnerie de cour existante pour mise en place d'une sonnerie PPMS	5.412 euros
	Total	188.090 euros

Article 2 : La dépense correspondante, soit 188.090 euros, sera imputée comme suit :

- 123.710 euros sur le chapitre 204, nature 20432, rubrique 221, ligne de subvention DE 80005, mission 90010-75-030, du budget d'investissement du Département de Paris de l'exercice 2017,

- 64.380 euros sur le chapitre 65, nature 655113, rubrique 221, du budget de fonctionnement du Département de Paris de l'exercice 2017.

Article 3 : Chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO